

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

*Direction des soutiens et des finances*

**Arrêté du 21 novembre 2018 portant modification des circonscriptions  
des brigades territoriales de Péronne et d'Albert (Somme)**

NOR : INTJ1831111A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R. 15-22 à R. 15-26;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête:

Article 1<sup>er</sup>

Les circonscriptions des brigades territoriales de Péronne et d'Albert sont modifiées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes des brigades territoriales de Péronne et d'Albert exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1<sup>o</sup>) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 21 novembre 2018.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général, sous-directeur  
de l'organisation et des effectifs,*

A. BROWAËYS

ANNEXE

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
<b>Péronne</b>	Aizecourt-le-Haut Allaines Barleux Biaches Bouchavesnes-Bergen Bouvincourt-en-Vermandois Brie Buire-Courcelles Bussu <b>Carnoy</b> Cartigny Cléry-sur-Somme Combles Curlu Doingt Equancourt Estrées-Mons Éterpigny Étrécourt-Mamancourt Feuillères Flaucourt Flers Ginchy Gueudecourt Guillemont Hardecourt-aux-Bois Hem-Monacu Lesbœufs Longueval Maricourt Maurepas Mesnil-Bruntel Mesnil-en-Arrouaise Moislains Montauban-de-Picardie Nurlu Péronne Rancourt Saily-Saillisel Villers-Carbonnel	Aizecourt-le-Haut Allaines Barleux Biaches Bouchavesnes-Bergen Bouvincourt-en-Vermandois Brie Buire-Courcelles Bussu Cartigny Cléry-sur-Somme Combles Curlu Doingt Equancourt Estrées-Mons Éterpigny Étrécourt-Mamancourt Feuillères Flaucourt Flers Ginchy Gueudecourt Guillemont Hardecourt-aux-Bois Hem-Monacu Lesbœufs Longueval Maricourt Maurepas Mesnil-Bruntel Mesnil-en-Arrouaise Moislains Montauban-de-Picardie Nurlu Péronne Rancourt Saily-Saillisel Villers-Carbonnel
<b>Albert</b>	Albert Auchonvillers Authuille Aveluy Bazentin Beaucourt-sur-l'Ancre Beaumont-Hamel Bécordel-Bécourt Bouzincourt Buire-sur-l'Ancre Contalmaison Courcelette Dernancourt Fricourt Grandcourt Irlès Laviéville <b>Mametz</b> Méaulte Mesnil-Matinsart Millencourt Miraumont Owillers-la-Boiselle Pozières Pys Thiepval	Albert Auchonvillers Authuille Aveluy Bazentin Beaucourt-sur-l'Ancre Beaumont-Hamel Bécordel-Bécourt Bouzincourt Buire-sur-l'Ancre <b>Carnoy-Mametz</b> Contalmaison Courcelette Dernancourt Fricourt Grandcourt Irlès Laviéville Méaulte Mesnil-Matinsart Millencourt Miraumont Owillers-la-Boiselle Pozières Pys Thiepval